

Grande-Bretagne ne pouvait pas ne pas refuser, il aurait dû nous faire part de ses intentions.

Je répète qu'il aurait dû révéler ses intentions au Parlement. Et puis-je réitérer ici qu'à mon avis il serait opportun d'étudier la question de savoir si sous le régime des institutions parlementaires britanniques il est loisible à un individu, voire à un ministre, de chercher à réaliser un programme où sont en jeu tous les intérêts futurs de l'empire, et de lancer ce programme dans l'arène internationale sans aucune discussion préalable soit au Parlement soit dans le pays. Après tout, l'opinion publique est un élément tout aussi important qu'un autre rouage administratif; et nos institutions britanniques établissent que tout programme politique doit être débattu à fond devant les assemblées publiques, devant les Chambres et, cela va sans dire, dans les séances du conseil des ministres. Je ne sais ce qui s'est passé au conseil; mais je doute fort que mon très honorable ami ait révélé à ses collègues ce qu'il allait faire à Londres. S'il a divulgué ses intentions je ne m'explique pas la présence de certains ministres à ses côtés aujourd'hui. Quant à l'un ou deux d'entre eux, j'ai la conviction que s'ils avaient su d'avance quels propos on allait tenir vis-à-vis du gouvernement de Londres ils auraient eu le courage de dire: "Je remets mon portefeuille plutôt que d'être associé à un ministre qui adopte pareille attitude." Autrement, ils y ont tous été pour une part, selon notre théorie de la responsabilité collective des ministres. Je suis d'avis que le très honorable premier ministre n'a pas divulgué son programme à ses collègues; à coup sûr il ne l'a pas révélé au Parlement, ni au pays. En cela, je juge qu'il a dérogé à nos saines traditions parlementaires et administratives.

Mais voici le côté sérieux de l'affaire,—et je reviens au problème de l'écoulement du blé canadien en Angleterre. Nous comprenons l'échec du premier ministre, sans aller à la conférence de Londres; nous n'avons pas besoin de savoir ce qui s'est passé à Londres pour nous expliquer que la vente du blé canadien en Angleterre ne se soit pas accrue en conséquence. L'échec essuyé par le premier ministre était fatal avant même son départ du Canada s'il préparait déjà le projet qu'il exposa dans la suite; son insuccès devenait certain dès qu'il imposait à ce Parlement, à la veille même de son départ pour l'Angleterre, les relèvements tarifaires qui provoquent un revirement complet de l'attitude du public anglais à l'endroit de notre pays. Je dis encore une fois que je n'arrive pas à comprendre sa conduite ni le mobile qui l'a inspiré. Je me suis posé cette question: Se

peut-il qu'il ait été formulé des engagements qu'il ne comptait pas être obligé de racheter et qu'étant un homme de parole il a résolu de réaliser ces promesses coûte que coûte? Je me suis demandé: Est-ce parce qu'il croit à la force et qu'il s'estime assez fort pour réaliser ce programme malgré la résistance du gouvernement de la Grande-Bretagne? Je suis revenu à cette pensée; et peut-être me reprendra-t-il si je fais erreur. Je crois qu'il a voulu réaliser sa conception de l'intégralité économique du Canada: il veut un Canada entier au point de vue économique, un pays qui se suffise à lui-même, et n'ait nullement recours aux échanges à l'extérieur. Dans son for intérieur, il est convaincu que pareil programme est ce qu'il y a de mieux dans l'intérêt de notre pays; seulement, voilà, cette conviction dépasse l'intelligence humaine. En effet, il est extrêmement difficile de comprendre comment le Canada, par suite de cet isolement économique, va prospérer et se développer avec les autres nations du globe; mais plus j'examine les actes du premier ministre tant ici qu'à la conférence impériale, plus je crois que tel était son objet: il a formulé ses propositions dans l'attente qu'elles seraient rejetées, ce qui facilitait le relèvement ultérieur du tarif, au besoin, contre la Grande-Bretagne, afin de supprimer tous les échanges avec ce pays et garantir davantage le monopole des magnats qui jouissent déjà de la plus haute protection douanière. Si je ne m'abuse, j'espère que mon très honorable ami le dira à la Chambre lorsqu'il prendra la parole.

J'apporte à la Chambre une ou deux pièces qui semblent confirmer ce que je viens de dire. Le changement d'attitude relativement à la préférence britannique est vraiment remarquable en présence des propos tenus par mon honorable ami à la dernière session lors du dépôt du budget Dunning. A ce moment le tarif de faveur existait; mon très honorable ami était au fait; nous discutons la conférence impériale, et, dans cette Chambre des communes, mon très honorable ami se tenant où je suis en ce moment nous déclara qu'il approuvait ce tarif comme marque d'attachement et de bon vouloir envers la métropole. Que s'est-il passé entre ce moment et la date de la visite de mon très honorable ami en Angleterre où il n'a plus ce sentiment d'attachement et de bon vouloir envers la mère patrie? Il nous donnera peut-être la réponse à cette question. Permettez-moi de vous lire ce qu'il dit à la page 1798 de l'édition révisée des *Débats*, n° du 6 mai 1930. Il s'exprime ainsi:

Afin d'éviter tout malentendu quant à notre attitude au sujet de la préférence britannique, je dirai ceci: Comme preuve de sincérité de notre attachement et de notre bon vouloir et afin